



## Procès Verbal

### Assemblée Générale Extraordinaire Elective

Grasse – Samedi 8 Septembre 2001

Salle Polyvalente Saint Jacques

**COMMISSION de CONTROLE des POUVOIRS.**

M. Eric ROUER assisté de M. Sébastien ICART.

Clubs présents :

ACSFP MONACO, AS BEAULIEU, AS CANNES, AS MONACO, AS SAINT JEANNET, ASPTT CAGNES, ASPTT NICE, ASSP MONACO, CANNES AERO-SPORTS, CO VALBONNE, ES CANNET ROCHEVILLE, ES VILLENEUVE LOUBET, GRASSE VB, IBM LA GAUDE, MO MOUGINS, NICE VB, OA JUAN LES PINS, RC CANNES, US CAGNES, VB STADE LAURENTIN, VENCE VB, ACPM CANNES, ASC BNP, ASLM DE CANNES, ASPTT CANNES, ASSP NICE, SC MOUANS SARTOUX, VC CARROS

Clubs absents :

.

**Quorum.**

*Pour pouvoir délibérer valablement l'assemblée générale doit comprendre au moins 15 Groupements Sportifs présents totalisant au moins 37 voix.*

o o o o o

**Ouverture de l'Assemblée Générale.**

14h20.

Par Monsieur René ACCUSANO, Président de la Ligue de Côte d'Azur, et du Bureau Provisoire du Comité Départemental conformément à la délégation reçue de la FFVB.

**Quorum**

La Commission de Contrôle communique :

18 clubs présents sur 29, représentant 60 voix sur 73, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Bilan du Bureau Provisoire**

Le Président ACCUSANO, expose aux membres de l'assemblée le bilan du Bureau Provisoire et plus particulièrement

- Le bail du local du situé au 5, chemin de l'industrie, 06110 Le Cannet.
- La récupération du matériel informatique et bureautique,
- Le dépôt des nouveaux statuts,
- Les archives du CDAM.

Le Président ACCUSANO après avoir rappelé les conditions requises pour être éligible au Comité Directeur (réf. Note d'Information), et sa composition, (collèges réservataires), confirme la liste des candidats suivants :

Geneviève CABIAUX,	Sébastien ICART
Maryline DELLA MARTINA,	<del>Alessandro MORIANI</del>
Christine HANOTEL	Gilles BUTTY
Annaïck ZAWADKA	Axel LE MEUR
Pierre ITCHAH	Alain GRIGUER
<del>Pierre MESSALATI</del>	Joël LERDA
Richard MAZEAU	Didier MANCINI
Richard HEBRARD	Philippe LAFITTE
Marcel GRASSI	Serge HAMICHE
Eric TANGUY	Jean-Marie PECHEUX
Jean-Michel ROULLIER	<del>Paul HABLLOT</del>
Thierry DARAGON	<del>Christian RODRIGUEZ</del>
Eric WIDIEZ	Philippe HANOTEL
Serge RALLO	

Sont invalidé (rayés de la liste originale) n'étant pas licenciés à la F.F.V.B, Messieurs Pierre MESSALATI, Alessandro MORIANI, Paul HABLLOT, Christian RODRIGUEZ.

Il est alors procédé à mise en place du Bureau Provisoire de l'assemblée générale après approbation à l'unanimité :

Président :	Marcel GRASSI
Vice-Président :	Didier MANCINI
Vice-Président :	Michel COZZI
Secrétaire de séance :	Jean-Michel ROULLIER

Après une brève présentation des candidats présents avant le vote, il est proposé deux scrutateurs :

M. Yves IOTTA

Melle Sylvie GARCIA

qui sont approuvés à l'unanimité.

A l'issue du vote le décompte des voix est le suivant :

Geneviève CABIAUX	59	Sébastien ICART	59
Maryline DELLA MARTINA	59	<del>Alessandro MORIANI</del>	
Christine HANOTEL	59	Gilles BUTTY	59
Annaïck ZAWADKA	59	Axel LE MEUR	54
Pierre ITCHAH	54	Alain GRIGUER	34
<del>Pierre MESSALATI</del>		Joël LERDA	54
Richard MAZEAU	33	Didier MANCINI	53
Richard HEBRARD	16	Pierre LAFITTE	37
Marcel GRASSI	14	Serge HAMICHE	35
Eric TANGUY	58	Jean-Marie PECHEUX	10
Jean-Michel ROULLIER	32	<del>Pierre HABLLOT</del>	
Thierry DARAGON	33	<del>Christian RODRIGUEZ</del>	
Eric WIDIEZ	35	Philippe HANOTEL	52
Serge RALLO	58		

les résultats sont les suivants :

Votants :	60
Exprimées :	59
Nuls :	01

Sont élus au Comité Directeur

• Gilles BUTTY	(Médecin)	59
• Pierre ITCHAH	(Arbitre)	54
• Sébastien ICART	(-26 ans)	59
• Axel LE MEUR	(Educateur)	54
• Geneviève CABIAUX		59
• Marilynne DELLA MARTINA		59
• Christine HANOTEL		59
• Annaïck ZAWADKA		59
• Eric TANGUY		58
• Serge RALLO		58
• Joël LERDA		54
• Didier MANCINI		53
• Philippe HANOTEL		52
• Philippe LAFITTE		37
• Serge HAMICHE		35
• Eric WIDIEZ		35
• Alain GRIGUER		34

Le siège «Sport Entreprise» reste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

### **Election du Président**

Le Comité Directeur se retire pour délibérer et propose aux membres de l'assemblée générale M. Eric TANGUY comme Président. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

M. Eric TANGUY est élu Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes. Son mandat se terminera à la fin de l'olympiade.

Le mandat de gestion du Bureau Provisoire prend fin.

### **Budget Prévisionnel 2002.**

Le Budget Prévisionnel 2002 dont l'examen avait été différé lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2001, est approuvé à l'unanimité.

**Règlement Général des Epreuves Départementales (R.G.E.D).**

Le R.G.E.D est adopté après discussion et intervention des membres de l'assemblée sur les points suivants :

- Le statut « AFR » des joueurs des clubs monégasque (art. 26),
- Le nombre de joueurs mutés pour les Groupements Sportifs nouvellement créés, Le nombre de joueurs mutés pour les Groupements Sportifs Détentes entrant dans la compétition départementale (art. 27).
- Conditions particulières des épreuves de Jeunes (benjamins, poussins) (art.24).
- Le nombre d'étrangers dans les compétitions catégories «Jeunes» (art. 13)
- Compétitions Détentes (art. 25)

**Arbitrage.**

L'assemblée approuve le montant de l'indemnité kilométrique à 1,70 francs (0,26 euros), ainsi que le montant des indemnités d'arbitrages :

Indemnité : 111,50 francs (17 euros) par équipe,  
Marqueurs : 52,50 francs (8 euros) par équipe.

**Vérificateurs aux comptes.**

L'Assemblée Générale approuve la nomination de Messieurs Frédéric PASTORELLO et Stéphane DUHARD en tant que vérificateurs aux comptes pour l'exercice comptable 2001.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 17h25.

Président  
M. Marcel GRASSI

Vice-Président  
M. Didier MANCINI

Vice-Président  
M. Michel COZZI

\* \* \* \* \*